

GESVES

info



Excursion aînés - page 16



Commémoration 8 mai - page 11

A votre agenda
Fête nationale du 21 juillet 2017
à Strud

21 juillet - page 11



06 ENSEIGNEMENT, PETITE ENFANCE, JEUNESSE
09 ETAT CIVIL, FESTIVITÉS
13 SPORT, TOURISME, CULTURE

Bulletin communal n°105
Juin 2017



MARC
TREMBLEZ
SPRL

Chauffage • Sanitaire • Pompes à chaleur
Panneaux solaires thermiques
Ventilation

083/67 74 67 0474/60 84 83

marctremblez@gmail.com
www.chauffage-tremblez.be

Rue Petite Gesves, 25
5340 Gesves

Frédéric HOLLEVOET

www.frederichollevoet.be



- Création - Aménagement
- Entretien de jardins
- Abattage - Elagage - Désouchage
- Création et entretien de plans d'eau
- Pose de clôture
- Montage de jeux en plein air
- Terrasse en bois - Pavage

GSM : 0476 710 629

Rue Brionsart 139 - 5350 OHEY

Pension canine
du Fond des Camps



Beaucerons du Fond des Camps

WWW.AU-FOND-DES-CAMPS.COM/EXPO

+32 81 57 08 77
5340 GESVES - BELGIUM

Pension toutes races
et élevage de Beaucerons

Evelyne de Lovinfosse

Drève des Arches, 19 - 5340 HAUT-BOIS (Gesves)

evelyne.de.lovinfosse@skynet.be

Visites sur rendez-vous

www.au-fond-des-camps.com



Jacques LEONET-PAIRON

PEINTRE • TAPISSIER
DÉCORATION INTÉRIEURE & EXTÉRIEURE

La Fagne 34 - 5330 ASSESSE
0497/57 39 38
Tél./Fax 083/65 52 15

Naisse Vincent - Mouthuy Sandrine
Infirmiers

- Soins infirmiers à domicile
- toilettes
- pansements
- injections
- soins palliatifs, ...

Agréés toutes mutuelles
A votre service, à votre écoute 7j/7



Drève des Arches, 3
5340 Faulx-les-Tombes

081 30 36 16
0476 78 94 53

Quel mazout
respecte
l'environnement ?



Total Mazout Ultra.
Le mazout malin.

- Réduction des émissions de CO₂
- Réduction de votre consommation jusqu'à 7%*
- Augmentation de la fiabilité et de la longévité de votre installation de chauffage

* Par rapport à l'utilisation d'un mazout ordinaire.

Nous vendons également les pellets Comfo, Total Xylets,
bonbonnes de gaz et charbon.

Nous sommes à votre disposition :

Ets BOTTON

Chaussée de Marche 5 - 5330 ASSESSE

Tél : 083 655 099

www.mazout-botton.be

SOMMAIRE

Gesves Info 105

José PAULET

Editorial.....	3
Droit de réponse	4
Au-delà des Tiges et Chavées ...	5
Le Pourrain	6

Eddy Bodart

Activités Gesves Extra	6
Odile PINSON	7
Ecoles communales	7
Ecole Saint-Joseph	7
Ecole René Bouchat	7
Plaine de vacances	8
Rassemblement CCE	8

Paul FONTINOY

Etat-civil	9
Kid id	9
Changement adresse voie électronique	10
Opération 0 déchet.....	10
21 juillet	10
Commémoration du 8 mai	10
Trilles et Clapotis	11-12

Annick SANZOT

La savoureuse.....	13
Vélos électrique.....	13
Bibliothèque.....	13
Mes aventures d'enchanteurs.....	14
Nouvelles balades	14

André BERNARD

Permanences juridiques	
CPAS de Gesves.....	15
Taxi social – Appel aux bénévoles.....	15
Taxi social	15
Blanchisserie.....	15
Allocation chauffage	16
Nos aînés à Bastogne	18
Commission locale pour l'énergie	18
Le Foyer Saint-Antoine à Pairi Daiza	19
Cours d'informatique pour les aînés	19

Secrétariat général

Renseignements administratifs	19
-------------------------------------	----

AGENDA

Dîner annuel Sorée.....	20
Permanences Pensions	20
Balades dominicales	20
Test SEVESO	20
Kermesse de Gesves	21
Fête de la musique	21
Corrida HAUTOBOIS	21
Club Senior de Haltinne	22
Stage archéolo-j.....	22



Bourgmestre

José PAULET

GESVES
info

Edito

Que du bonheur !

Autant l'année 2016 fut difficile à tous égards dont celui de la santé en premier, tant médicale que financières, autant 2017, après des débuts aussi inquiétants, me permet de dégager des points positifs dans bien des domaines.

L'essentiel, bien sûr, fut la rentrée de la majorité de nos agents après avoir traversé des moments difficiles. Puisse que 2017 nous maintienne tous en bonne santé.

Et précisément dans un tout autre registre, nos finances communales ont retrouvé quelques couleurs. Ainsi avons-nous pu arrêter le compte 2015 laissant apparaître un boni de 102.240,72 € et mieux encore le compte communal 2016 dégage quant à lui un boni de pas moins de 529.168,14 €. Ces bons résultats vont, je l'espère, nous permettre l'octroi de certains avantages à notre personnel tant communal que CPAS.

D'autres bonnes nouvelles se profilent à l'horizon. Les inaugurations vont se succéder : 8 appartements rue des Moulins, notre future crèche sur le site de la gare du tram à Sorée sans parler des nombreuses voiries remises à neuf, merci à notre Echevin des Travaux. Que d'améliorations en tous genres, que de services rendus chaque jour à la population.

L'amélioration sensible de nos finances va nous permettre de tenir nos paroles à savoir l'octroi de chèques repas tant aux agents communaux que CPAS et d'autres reconnaissances telles que nominations, révisions barémiques, promotions et ce en compensation du retour aux 38 heures/semaine sans majoration des traitements lors de cette décision courageuse et ce sans opposition syndicale, reconnaissons-le.

Parlons-en justement pour dire clairement que ces décisions prises en faveur de nos agents, seront prises sans aucune pression ni revendication. Ces décisions seront votées en toute indépendance et j'insiste sans aucune influence mais uniquement dans le respect de promesses liées à l'état de santé de nos finances communales.

Dois-je insister une dernière fois sur la suppression de la taxe sur la salubrité publique dont il ne reste que 30 € à honorer cette année. Elle sera à payer pour la dernière fois fin 2017 et ne sera plus cumulée avec la facture des déchets ménagers qui, elle, vous sera adressée début 2018. Il en a été de même en ce qui concerne la taxe sur les débits de boissons, supprimée également, dès cette année.

Une fois encore, je voudrais remercier vivement les gesvois pour leur « [civisme financier](#) » sans lequel il n'est pas possible de gérer une commune voire de la rendre toujours plus accueillante, attrayante, apaisante, reposante, même si je dois toujours faire face et combattre les fameux « marchettis » de Beauvechain et autres dépôts sauvages intolérables !

Mais mes remerciements s'adressent également à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la clôture des comptes 2015 et 2016 compte tenu des circonstances devant lesquelles nos directeurs financiers, nos agents des finances, des taxes et de tout autre service ont fait face grâce à une entraide réciproque indispensable.

Puisse que d'autres soleils réchauffent nos relations que ce soit au sein de nos administrations ou avec chacun d'entre vous, citoyens gesvois que nous sommes, et pour qui je veux toujours le meilleur.

Bonnes vacances.

José PAULET

Votre Bourgmestre dévoué

Droit de réponse - A l'édito du bourgmestre Parution Gesves Info fin Avril 2017

La dernière parution du Gesves Info offrait un édito du bourgmestre particulièrement offensant pour les citoyens qui ont introduit un recours contre la taxe sur l'entretien des égouts. Dans son texte, le bourgmestre déclarait que nous aurions été « violents », « inciviques » voire « impolis ». Il fustigeait la responsabilité de « quelques-uns » - une « demi-douzaine de citoyens naïfs » qui racontent « n'importe quoi ». En titre, l'édito prétendait même révéler « la vérité ».

Bien que nous pensions que nos concitoyens ne soient pas dupes de ces propos, nous avons souhaité faire appel au droit de réponse pour corriger quelques-unes des erreurs de ce texte

D'abord, le bourgmestre écrivait : « C'est « n'importe quoi » d'affirmer que rembourser 585 EUR à quelques-uns (6) aurait évité les dépenses d'avocat. » C'est faux. Outre que le nombre exact de plaignants concernés par le remboursement visé n'est pas de 6 mais de 5, la loi belge prévoit que tous les Gesvois qui n'avaient pas introduit de réclamation dans les délais ne pouvaient plus prétendre récupérer la taxe. Le bourgmestre le sait, d'ailleurs, puisqu'il ajoutait trois lignes plus loin : *ils ont cru naïvement que leur exonération s'étendrait à tous les contribuables*. Nous avons toujours su que, malheureusement, les décisions de justice ne vaudraient pas pour tous les citoyens (*erga omnes*). Par contre, rembourser 585 EUR aurait effectivement évité les frais d'avocat et coûté moins cher à la Commune. C'est tout sauf n'importe quoi.

Plus loin, l'édile écrivait qu'« au moins 15.000 EUR de dépenses (étaient) à charge de la Commune ». Cela, c'est vrai. Les procès vont même coûter plus cher. Pourquoi ? Parce que la majorité continue à payer des avocats pour les affaires encore pendantes, alors qu'elle les sait perdues. Ainsi, le jour où l'édito du bourgmestre paraissait, l'un d'entre nous recevait un dossier d'avocat de plusieurs pages. En continuant à envoyer des avocats aux plaidoiries et à adresser des conclusions, la majorité va porter le montant total de sa défense entre 20 et 30.000 EUR sans utilité aucune.

Le bourgmestre supposait encore que nous avions [ou devrions avoir] des remords d'avoir entraîné de telles dépenses. C'est déplacé et choquant. Tout d'abord, le principe d'une action en justice est un droit : même si nous avons perdu, nous pouvions tenter notre action. Le bourgmestre n'a pas manqué d'ailleurs de répandre que nous allions perdre. Il se fait que notre action était fondée, puisque nous avons gagné. Par ailleurs, la majorité, qui pouvait ne pas commettre l'aberration de taxer des égouts fantômes, pouvait reconnaître ses erreurs quand elle lui ont été signalées (y compris par l'opposition) et ne pas attendre pour annuler sa taxe. Elle a fini par le faire, tardivement, ignorant le sens des centaines de pétitions adressées par les citoyens, ainsi que celui des 988 rappels et 731 sommations qu'elle a dû envoyer pour le seul exercice 2014¹.

¹ Source Commune de Gesves, Rapport sur l'administration des affaires. Le double de rappels et vingt fois le nombre de sommations au regard de l'année précédente.

Surtout, dès que le premier jugement est tombé, le Collège devait suspendre toute dépense dans les autres dossiers, ce qu'il n'a pas fait et ne fait toujours pas. Le bourgmestre ne peut en aucun cas renverser la réalité en matière de responsabilité.

Selon le bourgmestre, nous serions « violents » « impolis ». Il sous-entend que nous sommes une minorité d'inciviques incapables de payer nos taxes. C'est, d'abord, oublier l'historique du dossier. Beaucoup de nos concitoyens ont commencé par exprimer leur incompréhension par des voies douces : pétitions et réclamations. Nous n'avons eu recours au procès que faute d'efficacité des autres moyens. Par ailleurs, une action en justice est une manière pacifique de régler un conflit. Nous ne nous sommes manifestés avec colère et une certaine virilité qu'après que la preuve de notre droit ait été établie.

Quant à l'accusation d'incivisme, nous la trouvons grossière. Nous sommes solidaires, nous payons nos impôts lorsqu'ils sont légitimes – nous avons d'ailleurs payé nos taxes de manière conservatoire - et nous ne sommes pas benêts au point de croire qu'un budget communal est viable sans recettes. Nous savons par contre que d'autres types d'impôts s'offraient à la Commune (IPP, CRAC), outre la possibilité de nous taxer légalement. Enfin, nous demeurons libres de critiquer les choix de la majorité : le contraire confinerait à la dictature.

Quant à dire que certains d'entre nous auraient été *manipulés*, on frise là le délire. S'il est exact que M. Jean-François Viot a pris les informations, les autres plaignants sont venus vers lui de manière indépendante, adulte et responsable.

Nous avons fait preuve de civisme en dénonçant une irrégularité réglementaire (répétée par la Commune dans d'autres dossiers où elle est également en procès... Nous écouter aurait donc, encore, fait gagner de l'argent...). Cette irrégularité pouvait être reconnue sans qu'il en coûte à la collectivité, seul l'entêtement puéril de la majorité a occasionné des dépenses somptuaires pour assurer la défense du collège (et cacher la vérité ?) en pure perte.

Comment ne serions-nous pas en colère ? En 1998, José Paulet, premier échevin sans attribution, s'insurgeait contre le programme d'adaptation des revenus cadastraux. Il voyait dans cette opération, dit Le Soir², *une rage taxatoire. Premier combat du résistant : deux recours. Sur quelles bases ? Une irrégularité administrative*. Est-ce celui qui introduisait autrefois des recours contre les taxations tout en étant rémunéré par la Commune qui prétend nous imposer des leçons de morale ?

Certains colères sont saines. Que la majorité ne supporte pas la contestation est possible, qu'elle ait le devoir de respecter les lois et les avis divergents du sien sont évidence. Les règles de droit ne sont pas des hochets dont on peut se servir selon son caprice. Le Collège a, enfin, le devoir éthique de ne pas couvrir le Gesves Info de contre-vérités et de ne pas s'en servir pour vilipender des citoyens qui n'ont fait que défendre leurs droits.

Serge Etienne
Philippe Simon
Doria Sinkovics
Jean-François Viot

² Le Soir, 27 novembre 1998.

Au-delà des Tiges et Chavées : 5 événements "Paysages" en 2017

Cette année, l'ASBL "GAL Pays des Tiges et Chavées" organise sur son territoire trois balades originales et deux conférences "paysages" animées par Dimitri Belayew, géographe et expert en analyse paysagère.

La première conférence a eu lieu le jeudi 9 mars en soirée, dans la magnifique grange renovée du Château de Courrière. L'exposé retraçait l'évolution de notre territoire en suivant le fil rouge du rôle joué par les activités agricoles depuis le XIe siècle dans la construction de nos paysages condruziens. Durant une heure et demi, une bonne trentaine de personnes a suivi une présentation riche en contenus et illustrations. L'exposé a levé un coin de voile sur la manière dont l'observation des paysages actuels permet d'identifier des traces d'activités passées et donc aider à comprendre des choix posés par nos ancêtres. L'on peut ainsi comprendre en quoi les évolutions démographiques, culturelles, technologiques et économiques de notre société et du monde ont influencé les choix d'exploitation des terres entre tiges et chavées. Et c'est la transformation progressive des métiers du monde rural qui a occasionné des mutations paysagères profondes au fil du temps, dont des reliquats sont encore visibles aujourd'hui.

Le résultat ? Des paysages condruziens exceptionnels !

Que nous avons commencé à sillonner lors de deux balades, le samedi 25 mars du Flaya à Petit Courrière (Assesse) et le samedi 17 juin de la Bourlotte à Tahier (Ohey). A chaque fois, une trentaine de citoyens ont profité d'une balade originale : marcher en ligne (presque) droite, sur un axe nord-sud. Rehaussée des commentaires de Dimitri Belayew, cette traversée de chavées agricoles a permis aux participants de se rendre compte de la diversité des paysages que l'on peut croiser sur une si courte distance (moins de 7 km). Grâce au soleil, les points de vue remarquables ont été pleinement appréciés ! Au-delà de la contemplation des panoramas, les participants ont goûté à une initiation « grandeur nature » de l'analyse paysagère de notre territoire, grâce aux supports pédagogiques réalisés et commentés pour l'occasion.

La prochaine balade est prévue fin août sur la commune de Gesves. Et une dernière conférence, en septembre, fera écho au premier exposé et à ces balades, avec un fil rouge différent qui dévoilera de manière tout aussi pertinente un autre aspect important dans l'évolution de nos sociétés, et donc de nos paysages : la mobilité et les infrastructures de transport.

Infos et inscription sur www.tiges-chavees.be/paysages2017/ ou par téléphone au 083 670 347

INVITATION



Au-delà des Tiges et Chavées

Analyse de nos paysages condruziens

3 balades

Panorama d'exposés
& Promenades à la carte

2 conférences



Bienvenue à tous !



ASSESSE GESVES OHEY

Au-delà des Tiges et Chavées

Balade dans la commune de Gesves

samedi **18 sept** rendez-vous à **8h45**

Venez voir autrement nos paysages du Condroz grâce à une balade originale: nous marcherons en ligne droite du sud vers le nord ☺

en compagnie de et commentée par **Dimitri Belayew** expert en analyse paysagère

Lieu de rendez-vous communiqué après inscription

6 km environ

temps estimé vers 12h15 transport assuré entre l'arrivée et le départ

Nombre de places limité
Merci de manifester votre participation

à cet événement qui vous est offert par le GAL
www.tiges-chavees.be/paysages2017



Le Pourrain - Précurseur en matière de sécurité et d'embellissement

Officiel depuis le 12 octobre 2016, les plaques du PLP (Partenariat local de prévention (PLP)) ont été placées aux entrées de notre quartier.

Le PLP, rappelons-le, est un accord de collaboration entre police locale et les citoyens afin d'améliorer la sécurité dans un territoire déterminé. Il a un effet dissuasif sur les voleurs qui sont avertis de son existence par des panneaux aux entrées du quartier.

Les habitants s'engagent à ouvrir l'œil, lors de leurs déplacements quotidiens et à communiquer vers la police en cas d'agissements suspects dans leur quartier.

Par la même occasion, des « Arches de fleurissement » ont été également installées et inaugurées en présence des autorités communales et des habitants de notre quartier.

Le quartier du Pourrain est fier d'être les précurseurs dans le grand Gesves d'une telle installation, il reste à espérer que d'autres quartiers nous suivront afin que la sécurité des habitants en soient renforcées et que l'installation de ces infrastructures participe à l'embellissement de notre village.



Eddy BODART

2^{ème} Echevin

GESVES
info

Plaines de Gesves extra – août 2017



SEMAINE 1 : 31/07-4/08 : « Les amérindiens » - découverte de la culture amérindienne

SEMAINE 2 : 7-11/08 : « Le monde imaginaire..» - Peter Pan, conte classique et réinterprétation...

SEMAINE 3 : 14-18/08 : « Le Moyen Age » - Revivons cette époque !

Organisation d'une joute – SEMAINE DE 4 JOURS

SEMAINE 4 : 21-25/08 : « Fées et enchanteurs »

SEMAINE 5 : 28-31/08 : « La Terre du Milieu » – Partons à l'aventure dans l'univers du Seigneur des Anneaux... SEMAINE DE 4 JOURS

Plaines : PAF 60 €/sem 1er enfant, 55 € 2ème enfant de la même famille (50 €/semaine de 4 jours)

La PAF comprend les animations, le matériel, la collation de l'après-midi, la piscine et/ou l'excursion, les assurances.



Renseignements et inscriptions : www.gesvesextra.be - Valérie Dubois, coordinatrice : 0491/36.05.78 - info@gesvesextra.be

Un spectacle inédit - INVITATION à TOUS « A CONTRE COURANT » de la Compagnie Odile Pinson - Le mardi 27 juin à 19h - GESVES

« C'est la crise! Odile et Louis décident de s'engager... Ils font le choix **radical d'inventer leurs propres méthodes pour produire eau, gaz et électricité** à la maison. Ils ont choisi de vivre en autonomie d'énergie, et pour cela, ils sont prêts à tout.

Comment produire de **l'électricité**? Il suffit d'aller à la pêche et les **anguilles électriques** vont travailler pour vous ! Et si les batteries de vos appareils sont **à plat**, enfitez « le **plastron chargeur** » qui **convertira vos efforts physiques en kilowatt!** Produire son propre combustible n'est plus un problème avec le « **gaz volatil** » qui recycle les fientes de vos oiseaux ! Quant à l'eau... il va falloir **pédaler pour récupérer sa propre transpiration et la faire circuler dans les tuyaux !**

Le public se retrouve à observer le quotidien de ce couple **d'écologistes**, comme s'il était sur le pas de sa porte, découvrant un ingénieux assemblage de **mécanismes ménagers**, actionnés à la seule force physique. Rien de plus efficace que l'huile de coude, mettre la main à la pâte et se retrousser les manches !



Ces **bricoleurs du dimanche**, bourrés de bonnes intentions, glissent, dérapent, aveuglés par une flamme d'utilité publique, un espoir absurde, et leur humanité apparaît de plus belle. »

Pour bien commencer l'été, venez partager ce moment festif et ludique avec nous !



Rendez-vous à 19h, derrière l'école René Bouchat, pour découvrir les « trucs et astuces » qui préserveront la planète....!

Accès via le parking derrière l'Administration communale ou la rue Ry del Vau

Prévente 6€ - Entrée sur place, le jour-même : 8€

Réservations au guichet Tourisme : Renaud Etienne – 083/670 214 - renaud.etienne@publilink.be

Lien vers le site de la compagnie : www.odilepinson.com

Enseignement communal



ÉCOLE COMMUNALE DE L'ENVOLE

Rue des Ecoles, 2 - 5340 FAULX-LES TOMBES

www.ecolenvol.net

Fête de l'école le samedi 24 juin 2017

Renseignements et inscriptions:

TOUS LES JOURS JUSQU'AU VENDREDI 7 JUILLET

ET A PARTIR DU LUNDI 21 AOUT 2017

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS TELEPHONIQUE

AU 081/579.200 OU 0496/610.482

DIRECTION : CHRISTINE PITANCE - ecolenvol@gmail.com

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT EST TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE



ÉCOLE COMMUNALE LA CROISSETTE

Rue de La Croisette, 17 - 5340 SORE

Renseignements et inscriptions :

TOUS LES JOURS JUSQU'AU 7 JUILLET INCLUS

ET A PARTIR DU JEUDI 17AOÛT 2017

081/579.201

SERVICE ENSEIGNEMENT : Marta LACZKA

enseignement.gesves@gmail.com

Ecole Saint-Joseph Gesves



Implantation maternelles et P1-2 :

Chaussée de Gramptinne, 189

Tél: 083-678020

Implantation P3-4-5-6 et bureau :

Rue Petite Gesves, 30

Direction: Marc Tillieux

Tél. 083-677414

www.saintjosephgesves.be

Renseignements, visites et inscriptions:

Tous les jours de 09h00 à jusqu'au 7 juillet et à partir du 16 août ou sur rendez-vous:

083-677414 ou 0476-508924

saintjosephgesves@hotmail.com

Ecole René Bouchat



*Ecole fondamentale de la
Communauté française
« René Bouchat »*

Chaussée de Gramptinne, 118
5340 Gesves

Tél : 083/677182

Fax : 083/677839

Direction : Nathalie TONNEAU

Immersion en néerlandais

dir.renebouchat@gmail.com

Les inscriptions se feront de préférence sur rendez-vous, lundi 3 juillet au vendredi 7 juillet de 09h à 12h et à partir de 16 août de 9h à 12h.

Plaine communale



Partir en vacances avec Cap'taine GESVA ? Ne traitez plus !

Dans quelques jours, le hall sportif de Gesves ouvrira ses portes vers l'univers animé de la plaine de vacances. Organisée du 3 au 28 juillet pour les enfants de 2,5 à 15 ans répartis en 7 groupes d'âge, la plaine de vacances offre un espace-temps de plaisirs, jeux et créativité dans le cadre d'un projet thématisé.

Il est encore possible d'inscrire votre enfant mais une [inscription préalable](#) est indispensable !

Le plus simple : l'inscription en ligne via www.gesves.be et un formulaire à partir duquel vous pourrez visualiser les disponibilités mises à jour régulièrement (Attention, plusieurs groupes sont complets certaines périodes). Vous y trouverez également toutes les infos nécessaires dont le projet d'accueil.

Vous pouvez également vous rendre au bureau de la Coordination ATL à l'administration communale. Le coordinateur de la plaine y répondra à toutes vos questions et vous communiquera les documents d'inscription en mains propres.

Plus d'infos : olivier@coala.be - 0476 968 430



L'univers des Pirates se construit petit à petit



Depuis les vacances de Pâques, l'univers de Capitaine GESVA de la plaine communale de Gesves se construit.

Cap'tain GESVA, ce sera le fil rouge de ce mois de juillet : l'histoire de la 1ère femme pirate qui aura laissé son nom... au moins dans la tête de centaines d'enfants gesvois.

En attendant, outre les animations, c'est le décor de ces aventures qui se concrétise petit à petit grâce à l'imagination et l'énergie de nombreux animateurs.

Merci à eux.



Olivier, Coordinateur Plaine de vacances – plaine.gesves@coala.be

Rassemblement des CCE de Wallonie le 22 avril à Waremme

Pas moins de 500 enfants participaient à la journée organisée par le CRECCIDE.

Les Conseils communaux d'Enfants de Wallonie étaient invités, le 22 avril dernier, à un rassemblement dont la thématique « **La fête de la citoyenneté** » a permis aux enfants de participer à une série d'activités et d'ateliers organisés toute la journée à l'IPES de Waremme.

Départ dès 8h00, de la commune, en bus, avec les enfants du CCE de Hamois. Nous avons fait connaissance durant le trajet, ce qui nous a permis de découvrir d'autres réalités, d'autres projets.

Sur place, tout était parfaitement organisé pour nous permettre de rencontrer d'autres CCE et de participer aux activités proposées par tout le staff de l'IPES et du CRECCIDE.



Nous avons pu être initiés au djembé, manipuler les accessoires de la section « coiffure », participer à un atelier construit sur le principe de l'émission « Qui veut gagner des millions ? » et qui nous a bien aidés à y voir clair dans les pièges et subtilités de l'informatique et des réseaux sociaux.

L'occasion était également donnée de voter pour des projets développés par d'autres CCE et exposés dans la salle de gymnastique. Le choix était difficile : tous sont concernés par l'environnement et impliqués dans des actions mises en place pour préserver notre planète.

La RTBF, pour les NIOUZES, était là et Louise Delchambre a pu s'exprimer sur le vécu de notre CCE gesvois.

Une journée dense, intense en découvertes et partages. Nous remercions la commune et le Creccide de nous avoir donné l'occasion de prendre part à cette journée où les signes d'implication démocratique sont bien visibles, dès le plus jeune âge.





Paul FONTINOY

3^{ème} Echevin

GESVES
info

Etat-civil

LES NAISSANCES

Constance MOLITOR, fille de Stéphane et de Sofie WILMOTTE (Sorée), née le 20/03/2017
Eléonore LEROY, fille de Karl et de Magali SAINT-AMAND (Gesves), née le 22/03/2017
Henry SOVET, fils de Adrien et de Aurélie GERARD (Sorée), né le 27/03/2017
Charles ALEXIS, fils de Adrien et de Sarah

DANDOIT (Gesves), né le 27/03/2017
Maé TERWAGNE, fils de Damien et de Mélanie DEGLIM (Haltinne), né le 30/03/2017
Manon ALARDOT, fille de Xavier et de Stéphanie ROCHEZ (Gesves), née le 25/03/2017
Morgan SYNE, fils de Yoan et de Aurélie FREMAL (Sorée), né le 06/04/2017
Louis GENCASLAN, fils de Yasmine GENCASLAN

(Gesves), né le 17/04/2017
Victoria JONARD, fille de Thomas et de Elisabeth DIVE (Gesves), née le 27/04/2017
Tsiara GEORGES, fille de Laurent et de Cécile CATRAIN (Gesves), née le 09/05/2017
Valentine WITCZAK, fille de John et de Alexandra PANIS (F-L-T), née le 09/05/2017

LES MARIAGES

Yoni LAMBERT et Caroline BAUDUIN (Gesves), le 22/04/2017

Jean-François PINTE et Julie WERY (Sorée), le 06/05/2017
Emmanuel ROBERT et Yannick MEERSSCHAUT (F-L-T), le 06/05/2017

Sylvain POLET et Marylise BOTTON (Sorée), le 13/05/2017

LES DECES

Claude BODART, 68 ans (Namur), le 20/03/2017
Emmanuella, 69 ans, divorcée (Mozet), le 20/03/2017
Juliette COLLART, 93 ans, célibataire (Andoy), le 30/03/2017
Hélène MEEUS, 82 ans veuve d'Antoon Van

Opstal (Woluwe-Saint-Lambert), le 05/04/2017
Jean-Marie GERMAY, 70 ans, célibataire (Gesves), le 07/04/2017
Madeleine CHARLIER, 96 ans, veuve de Ludovic Vandervoordt (Gesves), le 14/04/2017
Madeleine LETECHEUR, 92 ans, veuve d'Adelin Leonard (Haltinne), le 15/04/2017
Edward GOOSSENS, 77 ans, divorcé (Gesves) le

15/04/2017
Rose FRASELLE, 72 ans, épouse de André Conrard (Gesves), le 18/04/2017
Jean NAMUR, 66 ans, divorcé (Haltinne), le 22/04/2017
Denise GRASSERE, 88 ans, veuve de Roger Deneffe (Gesves), le 03/05/2017

Informations importantes pour tout départ à l'étranger



Vous partez (en vacances) à l'étranger ?
Même dans un pays voisin, tout le monde doit être en possession d'un document d'identité valable ! Attention : certaines destinations exigent une date de validité d'au moins 6 mois à la date du retour.

Aussi, une Kids-ID est indispensable pour tout enfant qui quitte le territoire belge. Pour l'obtenir, il doit se présenter, accompagné de son représentant légal, à la commune de son lieu



de résidence, muni d'une photo récente sur fond blanc.

Attention : toute carte doit être demandée au moins 2 semaines avant le départ à l'étranger.

La liste des pays acceptant les cartes d'identité et les Kids-ID est disponible sur le site www.ibz.rrn.fgov.be « documents d'identité, accès à l'étranger ».

- Attention ! Un délai d'environ 2 semaines est nécessaire avant l'obtention de toute carte.
- Afin d'éviter toute mauvaise surprise, il convient de vérifier la date de validité des documents d'identité en votre possession : certaines destinations exigent une date de validité d'au moins 6 mois à la date du retour.

Commune de Gesves - Service population - Chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES

Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9H à 12H30.

Permanence le mercredi de 14H à 19H30, sauf en juillet et août.

Tél : 083/670212

SERVICE AU CITOYEN : cabine-photos : 6 photos pour 5 € (monnaie)

Avis à la population – Service aux citoyens

Votre demande de changement d'adresse désormais possible par voie électronique.

Le citoyen n'est donc plus obligé de se déplacer à la Commune pour effectuer sa demande de changement d'adresse.

Il vous suffit, d'un ordinateur connecté à internet, d'un lecteur de carte d'identité et de suivre les instructions sur le site: <https://mondossier.rn.fgov.be>

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter Madame Stéphanie ARNOULD, 083/670.306 - stephanie.arnould@publilink.be



Opération zéro déchet : notre commune fait partie des lauréats !



Le 21 avril dernier, le Ministre wallon de l'Environnement, Carlo DI ANTONIO, dévoilait la liste des 10 communes sélectionnées pour l'opération « Communes Zéro Déchet ».

A notre grande satisfaction, notre commune fait partie des lauréats !

Le Zéro Déchet, c'est quoi ?

C'est une démarche collective permettant de réduire la production de déchets et d'économiser les ressources naturelles en favorisant les circuits courts, l'emploi et le lien social à l'échelon local.



Qu'est-ce que cela signifie pour nous, concrètement ?

En tant que commune lauréate, nous devons nous engager avec l'ensemble des forces vives locales : entreprises, commerces, écoles, services communaux, associations et citoyens.

Pour nous aider à mettre en place cette dynamique Zéro Déchet, nous serons accompagnés durant deux ans par Espace Environnement ASBL. Dans un premier temps, un diagnostic précis des points forts de la commune en matière de prévention, de collecte et de valorisation des déchets sera dressé. Ensuite, un programme d'actions sera élaboré en concertation avec les forces vives du territoire, puis progressivement déployé avec la collaboration de tous, nous l'espérons !

Cette opération a pour but de faire des 10 communes lauréates de véritables exemples pour l'ensemble des communes wallonnes. En effet, à l'horizon 2025, le Ministre wallon de l'Environnement entend plafonner la production de déchets à 100kg/an/habitant.

Ensemble, relevons ce défi !

Plus d'informations : Administration communale de Gesve

Service ENVIRONNEMENT : Madame Carine LISSOIR - Chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES

083/670.211 – carine.lissoir@publilink.be



Fête Nationale 2017 à Haltinne

A cette occasion, le Collège des Bourgmestres et Echevins procèdera le vendredi 21 juillet 2017 à STRUD au dépôt de fleurs en présence des associations patriotiques et des porte-drapeaux.



Cordiale invitation à la population

Programme des festivités :

JEUDI 20 JUILLET :

20h00 : Grand bal aux lampions en la salle Sainte-Cécile de Strud et sous chapiteau (rue de Bonneville),

animé par Michel CUSTINE

22h30 : Feu d'artifice

24h00 : Fin des festivités



VENDREDI 21 JUILLET :

10h30 : La paroisse de STRUD vous invite en son église à une messe et au traditionnel Te Deum

11h30 : Discours du Bourgmestre sur le parvis de l'église et dépôt de fleurs aux monuments aux morts de 14-18 et 40-45 par les autorités communales.

12h00 à 13h00 : Concert-apéritif offert par la Commune et animé par la Fanfare Royale de FAULX-LES TOMBES en la salle Sainte-Cécile de Strud (rue de Bonneville)

Nous espérons vous accueillir nombreux à l'occasion de cette manifestation hautement patriotique et festive.

Commémoration du 8 mai

Comme notre Bourgmestre en a émis le souhait, depuis maintenant 8 ans, les autorités communales et les porte-drapeaux ont tenu à commémorer le 8 Mai 1945, jour de la libération des camps et de facto la fin de la guerre 40-45.

Par cette manifestation hautement patriotique, ils ont ainsi voulu entretenir et sensibiliser notre jeunesse au devoir de mémoire que nous ne pouvons oublier.





trilles et

clapotis

Bulletin du PCDN n° 25

En savoir plus sur la nature...



Vannerie sauvage : retour sur notre animation du 31 mai !

Dans le cadre de notre « Agenda Nature », une dizaine d'enfants ont eu l'occasion de réaliser leurs premiers pas en vannerie sauvage au côté d'Éléonore, animatrice au CRIE de Modave.

Ils ont été sensibilisés à la récolte respectueuse des matériaux que la nature nous offre, ainsi qu'aux techniques du tressage. Le tout dans une ambiance très créative puisque cette action s'est déroulée en partenariat avec la Fête de Mai qui, depuis cette édition, s'étend aux Sentiers d'art en Condroz-Famenne. Cet événement Land'art bien connu dans notre commune leur a permis de vivre une belle rencontre avec les artistes présents sur le site qui leur ont expliqué leur travail et la signification de leur œuvre au bois didactique de Haut-Bois.

FP



« La vannerie sauvage encourage les rêves d'autonomie, de sobriété heureuse. Un circuit court, non polluant, créatif, utile, durable et esthétique : elle est une forme de désobéissance aux folies de notre société de consommation. »



« Pendant que les mains travaillent, l'esprit s'assouplit comme les brins, il s'apaise et le corps respire... Nous recréons à notre petite échelle la belle alliance entre l'homme et la nature... »



« La vannerie est un art



Halloween... d'actualité ?

OUI, si vous souhaitez célébrer comme il se doit cette fête celte millénaire, il est grand temps de repiquer vos jeunes plants de potiron et de citrouille pour avoir le plaisir, en octobre, de découper des Jack O'Lantern et de préparer de délicieuses recettes.

Si le potage est très connu et très facile à réaliser, tentez le cake salé ou sucré, la confiture aromatisée à la cannelle ou à la muscade... quel régal !
Faites aussi confiance à votre inventivité culinaire.



Pour en savoir plus à propos de ce légume sympathique, sachez qu'il appartient à la famille des courges comme les potimarrons, les pâtissons, les butternuts, les cale-basses, les coloquintes et les gourdes. La gourde symbolise l'opulence, l'abondance et la richesse.

Les Haïtiens utilisent une monnaie appelée « gourde » non sans raison, sans doute.

Saviez-vous qu'en 1994 un record du monde a été établi au Canada avec un potiron de 408,6 kg (et non, il n'y a pas de faute de frappe) ! Chez nous, dans le potager familial, le potiron atteint entre 5 et 9 kg, ce qui n'est déjà pas si mal. Alors, rendez-vous au potager.

MS & JPA

Jeux de société en vadrouille dans les plaines de jeux

- le vendredi 7 juillet, de 15h30 à 16h30: à la plaine de jeux de Faulx-les-tombes
- le mardi 18 juillet, de 10h30 à 11h30: à la plaine de jeux de Mozet
- le vendredi 11 août, de 15h30 à 16h30: à la plaine de jeux de Haut-bois
- le jeudi 17 août, de 10h30 à 11h30: à la plaine de jeux de Sorée
- le mercredi 23 août, de 15h30 à 16h30: à la plaine de jeux de Gesves (Maison communale)

Aménager un jardin pour les papillons. Descamps & Renard. Ed. Ulmer.

Livre très bien fait, avec comme sous-titre : les reconnaître, les attirer, les protéger.

Et c'est ainsi que vous découvrirez comment vivent les papillons et quels sont leurs besoins, puis comment aménager votre jardin et choisir les bonnes plantes et enfin comment les reconnaître, ainsi que les chenilles !

Donc, lecture à recommander, et en plus, c'est un emprunt, donc c'est gratuit !

GJ



À la découverte de la nature, activités de plein air pour les enfants Ed. Kimane

En panne d'imagination pour animer des jeunes, surtout par temps de pluie... cet ouvrage peut vous aider; c'est en tout cas l'objectif annoncé. Mais sachez qu'il faudra réaliser une correction majeure à la page 32, car l'auteur (qui n'a pas relu l'épreuve avant l'impression) classe le chien et le renard parmi les animaux pourvus de griffes rétractiles... comme le chat! Encore un exemple qui démontre que le profit est plus important que le contenu.

De plus, ce livre est imprimé en Chine, ce qui n'est pas très sympa pour notre planète et ceux qui veulent la préserver. Ne conseillez donc pas l'achat de ce bouquin.

En résumé : bof!

GJ

Nos activités sont gratuites et ouvertes à tous... Rejoignez nous !

Pour suivre nos activités tout au long de l'année:  Facebook du PCDN de Gesves

Coordnatrice locale du PCDN « sensibilisation » : Florence Peytier:

Contact: 083 670 346 ou animationpcdngesves@gmail.com



Durant l'été, à la bibliothèque de Gesves, en partenariat avec le PCDN, on s'évade grâce à nos boîtes à lire!



5 boîtes, 5 occasions de se distraire au travers de livres et des jeux de société

- le vendredi 7 juillet, de 15h30 à 16h30: à la plaine de jeux de Faulx-Les-Tombes
- le mardi 18 juillet, de 10h30 à 11h30: à la plaine de jeux de Mozet
- le vendredi 11 août, de 15h30 à 16h30: à la plaine de jeux de Haut-Bois
- le jeudi 17 août, de 10h30 à 11h30: à la plaine de jeux de Sorée
- le mercredi 23 août, de 15h30 à 16h30: à la plaine de jeux de Gesves (Maison communale)

Profitez-en pour participer activement à notre projet, **échangez un de vos livres** lors de ces séances.

N'hésitez-pas à nous dire si vous constatez la détérioration d'une boîte ou si le fonds n'est plus actualisé depuis longtemps. Nous ferons le nécessaire pour arranger cela.

Bibliothèque communale de Gesves - Site de la Pichelotte 9E - 5340 Gesves

083/670.346 bibliotheque.gesves@gmail.com

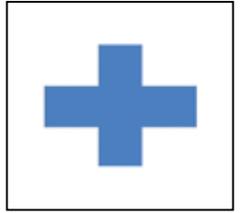


Des nouvelles de nos sentiers et chemins communaux...

Deux nouvelles promenades balisées sont désormais disponibles au départ du Point Info Tourisme, place communale à Gesves.

- **La promenade du Moulin de Wagnée - balise croix bleue -**

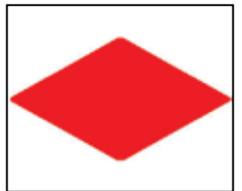
Cette promenade de 7.5km emprunte principalement des chemins de type agricole et vous emmènera, après avoir traversé l'ancien cœur du village de Gesves, à travers nos bucoliques pachs et bois condrusiens, en direction de Florée. Le tracé passe ensuite à proximité de l'ancien Moulin de Wagnée avant de rentrer dans le village et d'emprunter le sentier dit « route 66 » reliant la vallée du Samson au Point Info.



- **La Sart-Mère – balise losange rouge -**

Avec une distance totale de 13 km et un dénivelé de 368 m, cette promenade présente un caractère assez sportif.

Elle démarre par une nouvelle liaison (à découvrir !) qui s'élance juste en face du Point Info Tourisme et traverse la vallée des Fonds pour rejoindre le grand massif du Bois de Gesves.



La traversée du bois, en direction de Faulx-Les Tombes, emprunte le tracé de la variante du circuit GR 575 (sentier de Grande Randonnée reliant Ciney à Namur) et vous emmènera à la découverte du superbe point de vue de l'ancienne ferme de la Sart-Mère, équipé notamment d'une table d'orientation.

Après une descente à travers la prairie, où vous passerez à proximité de la célèbre œuvre de la Fête de Mai, « Je suis furieux », dit « la queue du Dragon », vous longerez la propriété de l'ancienne Abbaye de Grandpré, dont l'entrée est marquée par un superbe porche classé.

Le retour vers Gesves se fera en longeant le Samson où vous pourrez découvrir le poisson « Mange-Bois » (une autre œuvre de la Fête de Mai), le site de pique-nique de l'ancienne carrière Inzèfonds avant de gagner le village via les nouveaux sentiers du coteau nord de la vallée des Fonds et de rejoindre, de nouveau, le Point Info par la vallée du Samson et la « route 66 ».

Ces deux nouvelles promenades viennent ainsi s'ajouter à la série des promenades balisées au départ de la zone du Point Info Tourisme communal :

- la « Balade des 2 vergers », longue de 10 km et balisée d'un rond vert (Gesves/Sorinne-la-Longue/Gesves)
- « Grande-Comogne », promenade de 7km, balisée d'une croix jaune (en direction de l'école d'équitation)
- la « Balade de Surhuy », 7 km, balisée d'une croix verte (zone des anciennes carrières/hameau de Hoûte/Petite Gesves)
- la « Balade de Francesse », 7 km, balisée d'un losange vert (cœur historique du village/campagnes de Thirifays/Francesse)
- la « Balade des Forges », 5 km, balisé d'un rectangle vert (Inzèfonds/Bois de Gesves/Pré d'Amite)

Bonne promenade.

Activité idéale pour des familles avec des enfants de 6 à 12 ans.

Mes aventures d'enchanteur

6 BALADES-JEUX accessibles toute l'année et en toute autonomie

Vallées en danger cherchent apprentis-sorciers !

Viens en famille prêter main-forte à Olibrius l'Enchanteur !

6 balades semées d'embûches, d'enquêtes et d'enjeux

www.mesaventures.be

CINEY • GESVES • HAMOIS • HAVELANGE • CHEY • SOMME-LEUZE

Il y a des histoires qui se racontent...
...et des aventures qui se vivent...

Mes aventures d'enchanteur

Procure-toi un kit d'apprenti-sorcier et réalise l'aventure de ton choix :

<p>CINEY Singulier destinée aux plus grands !</p> <p>Rencontre Marguerite, la célèbre vache. Elle apprendra à transformer son lait en broche d'apprenti-sorcier.</p> <p>Plus : 10€ (sans famille)</p>	<p>HAMOIS Jeu de piste destiné aux plus petits !</p> <p>Rencontre les Nains du Château d'Yulbrine. Ils t'expliqueront comment ils transforment du sel en diamant.</p> <p>Plus : 10€ (sans famille)</p>	<p>MICRET Enquête destinée aux plus grands !</p> <p>Rends-toi chez les trois frères Fontaine. Ils t'expliqueront comment à partir d'une feuille de papier faire passer un magnifique bouquet de fleur.</p> <p>Plus : 10€ (sans famille)</p>	<p>NETTINNE Jeu de piste destiné aux plus petits !</p> <p>Vas à la rencontre des animaux de la Forêt enchantée. Ils t'apprendront à faire sortir un scélérat de la baguette magique.</p> <p>Plus : 10€ (sans famille)</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Retrouve Olibrius et tous ses amis dans 2 autres aventures sur ton **SMARTPHONE** ou ta **TABLETTE** !

<p>GESVES Jeu de piste destiné aux plus petits !</p> <p>Aide Olibrius et son ami Manon à retrouver l'amulette magique de Gievels avant Condruza.</p>	<p>GOESNES Enquête destinée aux plus grands !</p> <p>Aide Olibrius à retrouver le sésame de la vache avant qu'une nouvelle guerre n'éclate !</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ASTUCE

- Réserve tes 6 balades
- Rends-toi sur le site www.mesaventures.be
- Travaille avec Olibrius en ligne
- À boire la tige des sésames !

Mes Aventures d'enchanteur est un produit de la Maison du Tourisme Condruz-Famenné

Wallonia.be

Vallées Sœurs

Avec le soutien du Commissariat Général au Tourisme - Pointe magique approuvé pour le développement touristique - l'Europe investit dans les idées nouvelles



André BERNARD

CPAS de Gesves

Permanence Juridique assurée par la maison de la justice de Namur



Les permanences ont lieu un jeudi par mois à 15h30 au C.P.A.S. rue de la Pichelotte, 9 A, à 5340 Gesves (tél : 083/670 348)

Prochaines dates : 13 juillet et 10 aout 2017

- Ouvert à tous pour obtenir des renseignements
- Désignation d'un avocat pour les personnes ayant peu de moyens financiers

Service taxi social - Appel aux bénévoles gesvois

Si vous êtes disposé(e) à donner quelques heures de votre temps libre au profit d'autres personnes qui rencontrent des difficultés de mobilité (les conduire à un rendez-vous, les emmener faire une course, les accompagner pour qu'elles puissent effectuer une démarche administrative, etc...), nous vous invitons à prendre contact avec le C.P.A.S.



Conditions :

- disposer d'un véhicule personnel
- être en ordre de permis de conduire
- avoir une santé suffisamment bonne pour effectuer ce genre de tâches.

Renseignements : Monsieur Frédéric SIMON, employé administratif, tous les lundis, entre 9h00 et 12h30 et entre 13h30 et 17h00, au 083/ 670 327.

Taxi social

Horaires : 8h-18h00

Permanence téléphonique 083/670.327 (uniquement le LUNDI de 8h à 17h)

Urgences : 083/670.320

Pour RDV médicaux, courses, démarche administrative, visites...

Tarif :

- Grand GESVES : forfait 2.60€/course
- Hors GESVES (rayon max 30km) : 0.3485€/km parcourus A/R domicile usager
 - +1€ /heure d'attente entamée
 - Si délai d'attente de + de 2 h : 2 x A/R facturé
 - Frais parking à charge de l'usager
 - Facturation trimestrielle

Désistement : Si pas signalé au + tard 1 jour ouvrable avant date transport : paiement trajet A/R du CPAS au domicile de l'usager avec un minimum de 5 €

Blanchisserie du Samson

La Blanchisserie du Samson est un service de réinsertion du CPAS de Gesves alliant objectif social et activité économique. Cela permet à des personnes en difficulté sur le marché de l'emploi de retrouver une situation économique et sociale stable.

Services aux particuliers

Lavage, séchage et repassage du linge
 Lavage, séchage et repassage de la literie et du nappage
 Lavage et séchage des couettes et oreillers



Travaux de couture : réparations, retouches, tirettes
 Vente de petit matériel de couture : bouton, tirette, fil à coudre, ...



Services aux professionnels

Traitement du linge professionnel et de loisirs : Vêtements de travail, équipements sportifs
Traitement du linge hôtelier et de maison : Linge de table literie, couettes oreillers et couvertures
 Linge de corps des résidents
Matériels professionnels : planche et fer reverberry, machine à laver et séchoir.
 Depuis juillet nous avons une calandreuse-sécheuse professionnel.

Coordonnées

Blanchisserie de Samson
 Ry DEL vau 5 5340 GESVES
 083 67 78 247 0493 19 49 33
Blanchisseriedusamson@gmail.com



Allocations de chauffage 2017 (LIVRAISONS ENTRE LE 01/01 ET LE 31/12/2017)

1. QUI Y A DROIT ?



- **1ère catégorie** : Tout bénéficiaire de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité (BIM) : VIPO (veuf ou veuve, invalide, pensionné ou orphelin), enfant handicapé avec A .F. majorée, chômeur de longue durée (+ d'un an) de + de 50 ans, bénéficiaire de la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA ou RGPA), d'une allocation de remplacement de revenus pour personne handicapée, du Revenu d'Intégration Sociale (RIS), ou d'une aide équivalente au RIS.

NB : Si au moins une personne du ménage n'est pas BIM, il faut une enquête sur les revenus du ménage qui ne peuvent dépasser le plafond indiqué dans la deuxième catégorie.

- **2ème catégorie** : **Les ménages à revenus limités** : le montant des revenus annuels bruts imposables du ménage doit être inférieur à 17 649.88 euros, majoré de 3 267.47 euros par personne à charge (personne ayant des revenus annuels nets inférieurs à 3 140 euros sans compter les allocations familiales, ni les pensions alimentaires pour enfants). Ces montants peuvent encore être indexés en cours d'année. Le revenu cadastral non indexé (*3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est également pris en compte.
- **3ème catégorie** : **Les personnes surendettées qui bénéficient d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes** et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

2. TYPE DE CHAUFFAGE et CONDITIONS

- gaz propane en vrac
- gasoil de chauffage en vrac ou à la pompe
- pétrole lampant à la pompe

Le seuil d'intervention a été supprimé, ce qui signifie que l'allocation est octroyée quel que soit le prix du combustible. Par ménage, pour le **gasoil de chauffage ou le gaz propane en vrac** une allocation de minimum **210 € pour 1500 litres** maximum est accordée (**en une ou plusieurs livraisons**).

Pour le **gasoil de chauffage et le pétrole lampant achetés à la pompe** en petites quantités, il s'agit d'une **allocation forfaitaire de 210 euros** (un seul ticket à présenter), non cumulable.

Il faut impérativement introduire la demande d'allocation auprès du CPAS dans les 60 jours de la date de livraison !

3. DOCUMENTS A FOURNIR

- **Copie de la facture ou du bon de livraison** mentionnant la date de livraison et l'adresse complète du demandeur (si immeuble à appartements, attestation du propriétaire, du gestionnaire, ou de l'administrateur du bâtiment du nombre de logements concernés par la facture)
- **Copie de la carte d'identité** du demandeur
- **Numéro du compte bancaire** pour le paiement
- **Quand demandé dans la catégorie 1 ou 2** : **des preuves récentes de revenus de tous les membres du ménage** (dernier avertissement extrait de rôle, ainsi que fiche de paie ou de pension la plus récente, ou certificat le plus récent d'allocation sociale reçue, ou tout autre moyen de preuve récent du revenu familial)
- **Pour la catégorie 2**, si un des membres du ménage possède un ou plusieurs biens immobiliers, preuve du montant du revenu cadastral non indexé
- **Pour la catégorie 3**, copie de la décision d'admissibilité ou de l'attestation du médiateur

Les Permanences au C.P.A.S de Gesves sont assurées le lundi matin de 09 h à 12 h (rue de la Pichelotte 9a). Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Monsieur Frédéric SIMON au 083/670.327.

Des informations complémentaires peuvent également être obtenues au n° de téléphone gratuit du Fonds Chauffage : 0800/90.929 ou sur leur site web www.fondschauffage.be



Ets DUMONT

BRICOLAGE

Rue Les Fonds 25 - 5340 Gesves

083 67 71 35

60 JOURS DE CONDITIONS EXCEPTIONNELLES

DU 15 MAI AU 15 JUILLET 2017



Vite chez soi

DANS VOTRE APPARTEMENT NEUF THOMAS & PIRON

ANDENNE (BORD DE MEUSE)



APPARTEMENT 1 CHAMBRE
DE ± 55 m² + terrasse
1^{er} étage
Prix: 130 000 €
125 000 €*
HORS PRIX ET TAXES, PENSÉE DÉDUITE

NOUVELLE PHASE



BUREAU D'ARCHITECTURE M. SOMBERG ET ATELIER D'ARCHITECTURE G. NOËL

À VENDRE: appartements 1-2-3 ch., duplex 2 ch. & penthouses

VISITEZ NOTRE APPARTEMENT TÉMOIN

Résidence Lilas (2^e étage) - Avenue Roi Albert

Mardi, jeudi & vendredi de 14 h à 17 h 30. Mercredi de 10 h à 12 h 30. Samedi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

PORTES OUVERTES: dimanche 25 juin de 14 h à 17 h.



INFOS:
081 32 50 20 | www.thomas-piron.eu

ANDENNE



APPARTEMENT 2 CHAMBRES
DE ± 102 m² + balcon
1^{er} étage
Prix: 194 000 €
179 000 €*
HORS PRIX ET TAXES, PENSÉE DÉDUITE
PEB N°: RWPEB-201715

DISPONIBLE DE SUITE



SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'ARCHITECTURE SA ISAU

À VENDRE: appartements 2 ch.

VISITEZ NOTRE APPARTEMENT TÉMOIN

Chaussée de Ciney, 95

Lundi de 14 h à 17 h 30 ou sur rendez-vous.

RETROUVEZ TOUS NOS PROJETS SUR WWW.THOMAS-PIRON.EU

*Offre soumise à conditions, valable pour tout compromis signé entre le 15/05/17 et le 15/07/17, sur une sélection de projets et sous réserve de disponibilité.

Regifo

Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseillère en communication,
Mme Françoise Léonard
se fera un plaisir de vous rencontrer.
0487 / 75 67 09

Regifo

Edition SPRL

www.regifo.be

Notre société édite depuis plus de 30 ans en partenariat avec les Administrations communales :

- des bulletins communaux
- des brochures d'accueil pour les communes, les hôpitaux...
- des brochures touristiques
- des brochures de l'enseignement
- des plans de communes, de zones touristiques
- et toutes autres brochures à vocation communale



Vous souhaitez annoncer dans la brochure de votre commune, vous désirez un renseignement sur nos services ?

Contactez-nous, nous sommes à votre écoute :
rue St Roch 59 - 5070 Fosses-la-Ville

via Tél. 071 / 74 01 37 ou via mail : info@regifo.be



Journée détente de nos aînés à Bastogne

A l'initiative du dynamique Conseil Consultatif des Aînés de notre commune (C.C.A.), 35 aînés de notre commune ont participé, le mardi 9 mai 2017, à une journée de détente à MARLOIE et BASTOGNE.

Le programme de cette sortie s'est déroulé en trois parties. Le matin, visite guidée de l'usine de chanvre BELCHANVRE, située à MARLOIE.

Pour le temps de midi, nos aînés étaient attendus au restaurant wagon « Chez Léo » où un menu plus que copieux et délicieux les attendait.

Vers 14 heures, une petite visite guidée du War Muséum de BASTOGNE.



La journée s'est terminée, et c'est devenu une habitude, par une halte dans une brasserie.

Tous les participants sont rentrés à Gesves enchantés. Cette journée fut, une fois de plus, une belle réussite.

Monsieur José PAULET a remercié le Collège communal pour la mise à disposition du car communal. Des félicitations furent adressées aussi à Monsieur Eric NOLLO, le chauffeur du car communal et Madame Nathalie SEINE, agent administratif et secrétaire de la C.C.A. pour la bonne organisation de cette journée détente.

La CLE - La commission locale pour l'énergie

La commission locale pour l'énergie (CLE), anciennement la commission locale d'avis de coupure (CLAC) est obligatoire dans chaque commune. Elle est constituée par le Président du Conseil de l'Action Sociale.

Sa mission est la prévention des coupures et des interruptions de fourniture de gaz ou d'électricité.

Dans le cas de la commune de Gesves, cela ne concerne que l'électricité (puisque nous ne disposons pas du gaz de ville sur la commune de Gesves)

Elle se compose :

- d'un Président désigné par le Conseil de l'Action Sociale, Mr BERO ;
- d'une représentante assurant la guidance sociale énergétique au sein du CPAS, Mme Lafleur Claude ;
- d'une secrétaire qui peut être également la représentante assurant la guidance sociale énergétique ;
- d'un représentant du Gestionnaire du Réseau (AIEG pour la commune de Gesves) auquel le client est connecté.

La CLE peut être saisie pour 3 raisons en ce qui concerne l'électricité

- 1) Lorsque les clients protégés* en défaut de paiement, disposant d'un compteur à budget, bénéficient de la fourniture minimale garantie (= l'électricité fournie même si la personne ne recharge pas son compteur) pendant 6 mois et ne règlent pas le montant des consommations liées à cette fourniture minimale garantie.
- 2) Les clients protégés ont la possibilité de demander au Gestionnaire du réseau (GRD) de leur fournir de l'électricité. Lorsque les clients protégés, fournis en électricité par le Gestionnaire du réseau, perdent ce statut de client protégé et n'ont pas signé de contrat chez un fournisseur de leur choix (Electrabel, Nuon, Lampiris, ENI, ...) dans les délais requis ou qui n'ont pas transmis une nouvelle attestation (précisant qu'ils ont toujours droit au statut de client protégé) au GRD à la date de renouvellement.

3) A la demande du client

Pour ce faire, il faut répondre à plusieurs conditions :

- Avoir fait l'objet d'une décision de la CLE favorable à la coupure
- Estimer que cette décision n'est plus justifiée
- Avoir pris contact avec un fournisseur pour rétablir la fourniture
- Ne pas avoir obtenu de réponse favorable du Gestionnaire du Réseau dans les 5 jours

Durant la CLE, il sera discuté de la manière de remédier à la situation (coupure, plan d'apurement, utilisation du Fonds énergie, ...)

Il est demandé à la CLE de faire parvenir chaque année au Conseil communal un rapport d'activités mentionnant le nombre de saisies réalisées l'année précédente et les décisions prises.

*Le statut de client protégé, QUID ?

L'Etat fédéral et la Région wallonne disposent chacun de leur propre définition. La définition de la RW englobe les catégories de clients protégés au sens fédéral mais reconnaît des catégories supplémentaire et permet donc de rencontrer davantage les situations des personnes en difficultés financières (bénéficiaires du RIS, allocation pour personnes handicapées, GRAPA, médiation de dettes, ...)

Le statut de client protégé permet de bénéficier, d'une part, de certaines « protections » (ex : la CLE) dans le marché libéralisé de l'électricité et du gaz et d'autre part, du tarif social.

Si vous êtes client protégé au sens au fédéral, vous pouvez bénéficier du tarif social quelque soit votre fournisseur (fournisseur privé ou GRD)

Si vous êtes client protégé au sens régional, vous pouvez bénéficier du tarif social uniquement si votre fournisseur est le GRD.

Le Foyet Saint-Antoine à Pairi Daiza

L'excursion a eu lieu le 4 mai dernier par un temps mitigé mais qui n'a pas empêché le groupe de vivre une journée fantastique, à la découverte de mondes peu connus.

L'attraction « imposée » était évidemment l'enclos des pandas, occupés à mâchonner un bout de bambou ou de se reposer sur leur plate-forme en hauteur.

Les résidents ont particulièrement apprécié le jeu des gorilles, le contact avec les Maki Catta, les cris des perroquets multicolores, le souffle puissant des hippopotames dans leur mare, la masse imposante des éléphants d'Afrique, les acrobaties des oiseaux de proie, la sérénité des jardins chinois, la majesté du Temple de Ganesh, la beauté du fleurissement et le calme des lieux.

Le repas pris au restaurant de l'Oasis nous a été servi par l'équipe compétente du traiteur Paulus. Merci aux nombreux bénévoles qui ont complété l'équipe professionnelle et ont contribué à la réussite de cette sortie audacieuse mais tellement gratifiante !



Cours d'informatique pour les aînés

Suite à de nombreuses demandes, Monsieur André BERNARD, Président du CPAS et Echevin en charge de la politique des Aînés, a décidé de mettre en place une formation en informatique pour les aînés. Un marché public a donc été réalisé et, depuis 2016 (jusqu'en 2019), deux formations par an sont organisées, lesquelles sont axées sur l'apprentissage de l'ordinateur et ses principaux périphériques, Word et « Premiers pas sur Internet » mais aussi sur l'utilisation de GSM, tablettes, appareils photos numériques. Ces deux formations ont rencontré leur succès et étaient complètes.

La 1ère session de cette année, axée sur l'apprentissage de l'ordinateur et ses principaux périphériques, Word et « Premiers pas sur Internet » s'est déroulée du 24 avril au 8 mai, dans les locaux de la bibliothèque communale et a rencontré un grand succès. Les « élèves » étaient très disciplinés et ravis de cette formation.



Nous vous donnons rendez-vous en septembre/octobre (inscription à partir de fin août) pour la prochaine formation qui sera axée sur l'utilisation de GSM, tablettes, appareils photos numériques.



Secrétariat général

Vous souhaitez recevoir une copie de PV d'un Conseil communal, le livret reprenant l'ensemble des renseignements administratifs ou encore le rapport administratif et/ou financier reprenant l'ensemble du travail fourni par tous les services communaux ?

Rien de plus simple : nous vous invitons à prendre contact avec le service « Secrétariat général » :

Madame Nathalie SEINE – 083/670.202 – nathalie.seine@publilink.be

Madame Anne-Catherine de CALLATAY – 083/670.338 –

secretariat.gesves@publilink.be





Agenda

Invitation - Diner annuel des séniors de Sorée

Le Comité des 3x20 de Sorée a le plaisir de vous inviter à son diner annuel du mercredi 2 août 2017.

Renseignements et réservations : Bernadette THIANGE : 083 67 72 31 ou 0476 86 15 48

Permanence pensions

Vendredis 7 juillet et 4 août 2017 : Permanence « pensions » assurée par l'Office National des Pensions de Namur.

Les permanences auront lieu à l'avenir tous les 1er vendredi du mois de 10h00 à 11h30, à l'Administration communale, chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES.

Avis à la population - Test SEVESO

La Commune de Gesves possède une sirène installée rue Léon Pirsoul (HALTINNE) pour diffuser des instructions aux citoyens en cas d'incident lié à des activités SEVESO SEUIL HAUT et NUCLEAIRES.

Cette sirène est soumise à un test sonore qui a lieu le premier jeudi du premier mois de chaque trimestre.

Le prochain test aura lieu le jeudi 6 juillet 2017, entre 11h45 et 13h15.

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alerte NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé « Signal d'essai » sera diffusé ensuite par les haut-parleurs de la sirène.

Informations utiles sur le réseau d'alerte sur www.centredecrise.be



Balades dominicales en juin, juillet et août 2017

Chaque dernier dimanche du mois, le Syndicat d'Initiative de Gesves propose une balade pédestre. Grâce au concours des bénévoles du SI Gesves, elles sont gratuites et guidées. Elles se veulent un moment familial, convivial, sans performance sportive.

Dimanche 25 juin : départ à 14 heures devant le complexe sportif d'Ohey

Dimanche 30 juillet : départ à 14 heures à Barsy + visite du musée Monopoly

Dimanche 27 août : départ à 14 heures devant l'église Mont Sainte-Marie. La marche sera suivie du traditionnel barbecue à Faulx-Les Tombes ou à Mozet

Renseignements : Madame Eliane ISTAT : 081/570.203





Du 22 au 26 septembre 2017 - Place communale

Au programme, par les forains :

Vendredi 22 septembre

17h : Ouverture des attractions foraines et de la buvette

Samedi 23 septembre

16h : Ouverture des attractions foraines et de la buvette

17h : Soirée dansante sous chapiteau

Dimanche 24 septembre

6h-18h : Brocante (sur réservation : 0498/38.61.49 – 2€/m)

15h : Ouverture des attractions foraines et de la buvette

17h : Soirée dansante sous chapiteau

Lundi 25 septembre

16h : Ouverture des attractions foraines et de la buvette

19h : Tombola gratuite

Mardi 26 septembre

16h : Ouverture des attractions foraines et de la buvette

Tarif réduit sur toutes les attractions

**NOUVEAU cette année :
brocante le dimanche.**

**N'oubliez pas de réserver votre
emplacement.**

Contact : 0498 38 61 49

Programme 2017 de la kermesse de Gesves
« Ensemble, refaisons de la kermesse une fête de village »
Du 22 au 25 septembre 2017
Activités organisées par les associations et les clubs de l'Union gesvoise

Vendredi 22/09/2017	17h00 - 19h00	Vernissage de l'exposition photos et de bonsaïs	Todi d'Jonnes Cercle horticole gesvois
	19h30 - 02h00	Apéro gesvois	Asbl Les Amis du Patro
Samedi 23/09/2017	11h00 - 17h30	Marché des saveurs et produits wallons	Scrl Gengeavia
	19h00 - 02h00	Beer pong	Ultras RES Gesvoise
Dimanche 24/09/2017	10h30 - 11h30	Messe en wallon	Todi d'Jonnes
	11h30 - 12h30	Apéritif concert	Fanfare royale Gesves
	12h00 - 16h00	Repas boulettes - frites	Fanfare royale Gesves Sur réservation
	10h30 - 18h00	Exposition photos et de bonsaïs	Todi d'Jonnes Cercle horticole gesvois
	18h00 - 20h00	Projection film - débat	Maison de la Laïcité
Lundi 25/09/2017	Matinée	Tournoi mini foot	RES Gesvoise
	11h00 - 16h00	Dîner vol au vent - frites	Todi d'Jonnes
	16h00 - 18h00	Thé dansant	Todi d'Jonnes

Salle Todi d'Jonnes

L'union Royale Culturelle FLT vous invite à la

Fête de la MUSIQUE

Faulx-Les Tombes 25 JUIN 2017

A La Salle l'union rue André Collard n°2

Au Programme :

11h30
Concert par l'Harmonie Royale Saint-Martin d'Eprave.

12h30
REPAS : boulettes frites sauce tomate/liégeoise
Prix du menu : adulte : 10 Euros et enfant (-12 ans) : 6 euros

14h30
Concert par la section musicale de
L'Union Royale Culturelle FLT

16h00
Concert par la Fanfare Royale Saint-Henri d'Ermeton sur
Biert

Réservation obligatoire :
Chez Francine Materne : Tél. 081/57.07.04
Ou par Email : didier.rose@skynet.be ou 081/57.06.54 avant le 20 juin 2017

Corrida De Haut-Bois

3^{ème} édition

14 juillet 2017

à 20 H 00

Course Adultes : 2 ou 3 boucles 4,8 ou 7,2 km	Départ : 20H00 Rue de la salle 5340 Haut-bois	Kids Run: 19H15: 400m (Jusque 7 ans) 19h30: 1km (8 – 12 ans)
------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------

Inscriptions:
Pré-inscription 5eur
www.otop.be/hautbois
Inscription jours 7eur

Infos:
corridahautbois@gmail.com
Tél: 0475/93.98.65

After les Z'Apéro d'haut-bois
Restauration et ambiance musicale
Apéro offert à tous les coureurs

Logos:

Club Senior de Haltinne Les rendez-vous de 2017 à Haut-Bois



- 27 juin
- 25 juillet
- 22 août

Les réunions se tiennent entre 14 et 18 heures, dans une ambiance conviviale avec un gouter servi vers 16 heures.

Infos :

Julien ROQUET
Président
085/30.29.60

archeolo-J
Passionnement patrimonial

L'AVENTURE AUTREMENT.

Stages d'été 2017 du 2 au 23 juillet
Des fouilles archéologiques pendant tes vacances?
Et pourquoi pas!



FUNÉRAILLES Thierry CALS

www.pf-thierrycals.be
info@pf-thierrycals.be
085 / 61 14 39



FUNÉRARIUM DE GESVES
Rue Baty Pire 11 A - 5340 Gesves

FUNÉRARIUM & BUREAU
Chaussée de Ciney 350 - 5300 COUTISSE/ANDENNE

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ELECTRICITE
INSTALLATION - ENTRETIEN - DEPANNAGE

Entreprise

**Julien
MICHAX**

GSM 0472 73 59 83

Chaussée de Gramptinne 154 - 5340 GESVES

SPRL

- Travaux de maçonnerie
- Transformation de bâtiment
- Annexe
- Terrassement
- Egouttage
- Aménagement extérieur

**Excellence
Construc**
Entreprise de construction & de rénovation



Vanden Herreweghe Christophe - Route de Jausse, 17 - 5340 Faulx-les-Tombes
Gsm : 0475 / 86 01 53

point S

PAULET PNEUS
☎ 083/677.972 - 0477/89.28.85

Rue de Brionsart 15
5340 GESVES

Horaires :
Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00
et de 13h00 à 18h00
Samedi
de 9h00 à 13h00

- Ⓢ PNEUMATIQUES
- Ⓢ EQUILIBRAGE
- Ⓢ GÉOMÉTRIE
- Ⓢ FREINS
- Ⓢ AMORTISSEURS
- Ⓢ VIDANGE
- Ⓢ SERVICES

DecoStyles

Léonet Johan

Peinture intérieure et extérieure.
Peinture décorative
Mortex
Revêtement sol et mur, parquets...



leonetjohan@live.be

GSM: 0479/82 50 49 - 5340 FAULX-LES-TOMBES

BERTIN M

SABLAGE -REJOINTOYAGE

Peinture de corniche
Pose de seuil
Réparation de maçonnerie
Cheminée...

DEVIS GRATUIT

0478/60.16.97

WWW.BERTINM.BE



TOUT FAIRE
TOUT

s.a.

LIZIN

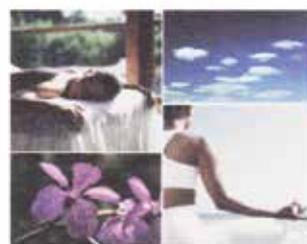
**matériaux
de construction**

Aménagement extérieur - Gros oeuvre
Assainissement - Couverture
Isolation - Cloison
Outillage - Quincaillerie

E-mail : lizin@toutfaire.com

Rue de la Fagne 32 • 5330 ASSESSE

Tél 083 65 50 94 • Fax 083 65 64 04



Ingrid SACRE

- Massothérapeute
- Réflexologie plantaire
- Reiki
- Bilan en fleurs de Bach

Pour fêter vos institutrices :
coffret de thés bien-être,
chèque cadeau détente, autres idées zen

Rue Brionsart 139 - 5350 OHEY

www.massotherapie-sacre.be

0475/348.293



**Olivier
TITEUX**
HAMOIS

gsm : 0477 / 345 813

Tél/fax 083 / 212 372



SPECIALISTE ARDOISES NATURELLES

Isolation
Aménagement grenier
Tubage cheminée
Ramonage



IMMO KREMAN

S.P.R.L.

GESTION ET
TRANSACTIONS
IMMOBILIERES

C'est plus de 400 VENTES, 600 LOCATIONS.
Estimation réaliste, gratuite et sans engagement
de votre maison, appartement ou terrain.

www.kreman.be

Grégory TOUSSAINT

Expert immobilier agréé IPI 504 433

Depuis plus de 14 ANS, un gesvois
est à votre service avec efficacité,
transparence et en toute confiance.



SYNDIC GT IMMO

www.syndicgtimmo.be

C'est plus de 75 COPROPRIETES, soit
près de 2000 logements gérés en tant
que SYNDIC D'IMMEUBLES.

081/46 06 24 - 0495/66 68 60

Chaussée de Liège 34 à 5100 - Jambes

www.syndicgtimmo.be

INFIRMIÈRES À DOMICILE

Toutes mutuelles agréées

7j/7



Maillen, Gesves, Ohey et environs

DAGNELIE Cécile

0477/58.80.96

WELVAERT Marie-Noëlle

0472/10.65.11



BOULANGERIE PATISSERIE

TEA-ROOM

SPECIALITES:
BAISERS DE GESVES
PAIN DE CAMPAGNE

Tél :
083/677 206

145, chaussée de Gramptinne
en face de la Poste de Gesves



Modules de jeux à usage privé et collectivités.
Abris de jardin - garages - carports
Barbecue et foyers de terrasse gaz/bois/charbon de bois

Ateliers
BOTTON
www.botton.be

Chaussée de Marche, 5 - 5330 ASSESSE
T. 083 65 50 99 - F. 083 65 63 74
info@botton.be



Mr. Bricolage

On peut compter sur lui.

Mr. Bricolage OHEY

2000m² pour vous servir...

Horaires :

- Lundi de 12h30 à 18h30
- Mardi au samedi de 9h00 à 18h30
- Dimanche de 9h00 à 12h30

Rue de Huy, 168b
tél. 085/23.28.51

Rejoignez-nous sur

